

Chauffage collectif au bois : perspectives médiocres d'ici 2015

Sur le marché du bois-énergie, l'année 2013 s'annonce difficile. Et les perspectives de croissance sont faibles d'ici 2015. Mais, à plus long terme, les perspectives sont "encourageantes". C'est ce qui ressort d'une récente étude de Xerfi. Certes, ajoute-t-on chez Xerfi, les prix du gaz, principal concurrent du bois, pourraient baisser dans un proche avenir, renforçant ainsi les pressions concurrentielles sur la filière du bois-énergie. Mais la tendance haussière des cours du pétrole, les préoccupations environnementales, ainsi que les subsides du Fonds Chaleur, agissent comme de puissants soutiens au marché. L'étude souligne également que la filière "souffre d'un manque criant de structuration des secteurs situés en amont". Cette situation aboutit souvent à l'abandon de projets de chaufferies au bois, notamment de grande taille, regrette-t-on chez Xerfi. À l'origine de ces échecs : des problèmes pour mobiliser la ressource en bois. L'étude observe par ailleurs que les rapports de force entre les acteurs du marché du bois-énergie sont "déséquilibrés" : l'exploitation des réseaux de chaleur est dominée par Cofely et Dalkia, qui, "régnant en maîtres", détiennent "un important pouvoir de marché", ce qui "déséquilibre" actuellement l'ensemble de la filière. Ces deux grands exploitants "font pression sur les fabricants de chaudières, qui ont peu de marges de manœuvre pour négocier".

Régulation / GTB : inquiétude pour 2013, après une bonne année 2012

Au moins au début 2013, une "accentuation" de la crise est attendue par les fabricants de produits de régulation de génie climatique et de systèmes de GTB, regroupés au sein du syndicat français ACR. C'est ce que ces fabricants ont dit lors d'une conférence de presse la semaine dernière. La visibilité à court terme est "presque inexistante", beaucoup plus réduite que par le passé, ont-ils expliqué. Et les portefeuilles de commandes sont aujourd'hui "rétrécis", avec un horizon qui ne va pas au-delà de quelques mois. En 2013, nous serons sûrement touchés par le manque de croissance, les restructurations et un début d'inversion des flux d'activité entre l'Europe et les pays dans lesquels la croissance est encore à deux chiffres, indique-t-on à l'ACR. Il est à prévoir que, en 2013 comme en 2012, ce sera à nouveau un marché de la rénovation plutôt qu'un marché du neuf. Le marché tend de plus en plus à devenir un marché de mise à jour, de modernisation, analyse-t-on à l'ACR. A terme, le marché du neuf ne devrait représenter qu'un faible pourcentage du marché total.

L'année dernière, le marché français des produits de régulation de chauffage individuel ou collectif a progressé de 2,1%, à 125,6 millions d'euros, selon l'ACR. Alors que le segment du chauffage électrique était en "décroissance", la croissance 2013 a été tirée par le segment du chauffage à eau chaude. Les robinets thermostatiques programmables électroniques ont enregistré "une légère progression", tandis qu'une "nette progression" était observée sur le marché des thermostats d'ambiance programmables numériques, filaires ou sans fil. En produits de régulation de la ventilation et de la climatisation, le marché français a stagné en 2012 : + 0,8%, à 74,7 millions d'euros, avec toutefois une "nette" croissance des ventes de régulateurs communicants intégrant des protocoles de communication ouverts. L'ACR a observé en 2012 une "percée" des régulateurs terminaux BACnet, dont l'utilisation "s'étend ainsi, maintenant, jusqu'au niveau de la régulation terminale", souligne-t-on au syndicat. Au contraire, le protocole KNX est en recul dans ce même domaine, cela étant probablement lié à la régression du chauffage électrique dans le petit tertiaire, poursuit-on. Sur ce marché de la régulation de la climatisation et de la ventilation, l'ACR a constaté un recul des ventes de régulateurs terminaux à protocole propriétaire en 2012, tandis que croissaient les ventes de vannes hydrauliques auto-équilibrantes et celles de moteurs modulateurs 0-10 V.

D'autre part, a été lancé en France en début d'année, sous l'égide de l'Association européenne "eu.bac" (dans laquelle la France est représentée par l'ACR), un label des produits de régulation de chauffage basé sur la certification eu.bac.Cert. Ce label est complété par une valorisation de certaines fonctions de la régulation, comme l'existence de la programmation horaire et la prise en compte des détecteurs de présence et/ou des contacts de fenêtre, explique-t-on à l'ACR. Par ailleurs, lors du prochain salon Interclima, sera lancé un autre label de l'association "eu.bac" qui aura pour vocation de "promouvoir l'efficacité énergétique des bâtiments" d'une façon générale, mais en ne concernant que la régulation et la GTB.

En systèmes de GTB, l'an passé, le marché français s'est accru de 3,2%, à 77,8 millions d'euros, avec un recul des postes centraux classiques, mais une progression des unités de traitement locales de moyenne et forte capacité, ainsi que des postes multitechniques. La baisse de la supervision est largement compensée par l'augmentation des ventes de modules ayant de nouvelles fonctions, commente-t-on à l'ACR. Quant à l'activité de "services" (surtout en GTB) des adhérents de l'ACR, le chiffre d'affaires 2012 s'élève à 50,1 millions d'euros, en progression de 8,6%.